



Commune de Laconnex

Rapport administratif et financier 2022

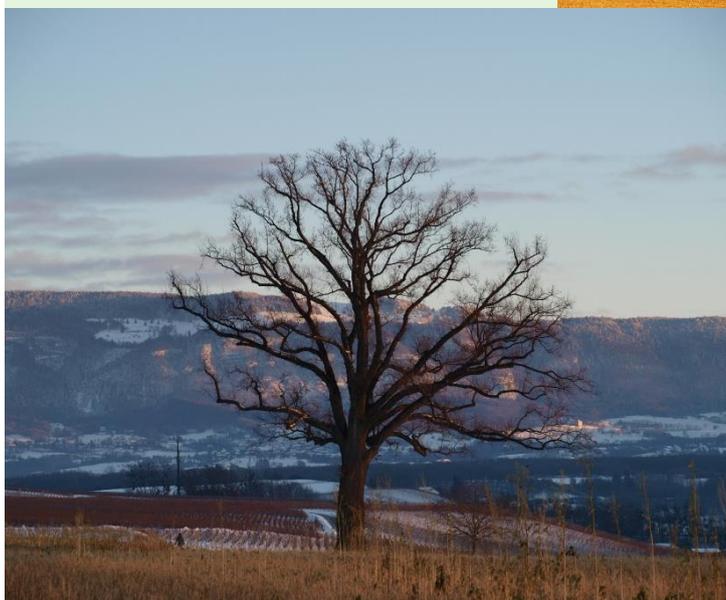




Table des matières

Introduction	5
Exécutif et conseil municipal.....	7
Les conseillers municipaux.....	7
Composition des commissions	8
Principaux points à l'ordre du jour des séances du conseil municipal.....	9
Administration générale	12
Documents officiels	12
Office de l'État civil.....	12
Demande de naturalisation	13
Bureau de vote	13
Démographie.....	13
Police et gardes-frontières.....	14
Sécurité civile	14
Sapeurs-pompiers.....	14
Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Champagne (JSPC)	15
Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires (OCPPAM).....	15
Défibrillateur	15
École.....	15
Accueil parascolaire	16
Association des parents d'élèves de Soral et Laconnex	17
Petite enfance	17
Culture et manifestations	18
Parcs et promenades	19
Sports	20
Le FC Etoile Laconnex.....	21
Le Club des 100	21
Autres activités sportives.....	21



Jeunesse	22
Société de jeunesse	22
Aînés	23
Prestations sociales	23
Aide humanitaire.....	23
Centre de formation au Burkina Faso <i>www.burkina.ch</i>	23
Subventions à des œuvres caritatives	24
Routes et Transports publics.....	25
Sécurité piétonne et aménagement place Four-Banal	26
Assainissement.....	27
Protection de l'environnement.....	27
Gestion des déchets.....	27
Vidéosurveillance	28
Comptes communaux	29
Commentaire financier	30
Remerciements	31
Annexes.....	32



Introduction

Durant cette année 2022, la commune s'est attelée à mettre en œuvre des décisions importantes prises l'an précédent, ce qui a engendré un effort d'investissement notable au regard des finances communales, soit un montant net de F 1'912'496.

La première décision concerne la rénovation des terrains de football du centre sportif. Après plusieurs années de discussions, les 4 communes d'Avusy, Chancy, Soral et Laconnex se sont entendues pour créer un **groupement intercommunal du centre sportif de Laconnex** ayant pour objectif de gérer les deux terrains de football du stade de Laconnex. Le rassemblement de ces quatre communes doit permettre de mutualiser les ressources et les infrastructures sportives. En effet, en tant que petites communes, les budgets publics alloués au sport sont nécessairement limités. Aussi, il a été jugé nécessaire de s'allier formellement afin de répondre aux exigences manifestes d'investir pour améliorer les conditions de jeux du FC Etoile Laconnex, club régional dans lequel de nombreux jeunes sont formés à la pratique de ce sport.

Les trois communes d'Avusy, Chancy et Soral ont en outre décidé de cofinancer les **travaux de rénovation des deux terrains**, engagés par la commune de Laconnex, à hauteur de F 200'000 chacune, subventions complétées par celle octroyée par le Fonds intercommunal de l'Association des communes genevoises pour un montant de F 380'000. En mai, le conseil municipal de Laconnex a voté un investissement de F 2.4 millions pour financer les travaux de construction de deux terrains en synthétique. Les travaux ont démarré en été et étaient quasi terminés à la fin de l'année. Le total des dépenses 2022 s'élève à F 1.9 millions.

Le deuxième objet d'importance porte sur la continuation des **travaux de construction des canalisations communales**. En 2022, une nouvelle colonne d'eau potable a été réalisée à la Vy-Neuve, en remplacement de celle à la route de la Maison-Forte qui alimente toute la Champagne et était mise en péril par les travaux prévus en 2023. L'entreprise Scrasa a été mandatée pour effectuer ces travaux dont le coût s'est élevé à F 400.000. Au total, ce sont F 2.6 millions qui ont été investis depuis 2018 par la commune pour mener à bien ce projet primordial.

La troisième décision mise en œuvre en 2022 concerne **l'installation d'un système de vidéosurveillance à la déchetterie** afin de diminuer le dépôt fréquent de déchets sauvages. Le conseil municipal a voté à cette fin une délibération d'investissement de F 10'000 et le canton a approuvé le règlement relatif aux dispositions de visionnement des images et de leur conservation, conformes à la loi sur la protection des données personnelles. Après environ 6 mois d'utilisation, je suis heureux de constater, mais faut-il vraiment s'en réjouir, que l'effet dissuasif est indéniable.

Une dernière décision d'importance a trait à l'engagement de la commune de financer **trois places de crèches** dans la nouvelle institution d'accueil de la petite enfance d'Aire-la-Ville. Ouverte en février 2022, cette crèche a permis à 5 familles de Laconnex de bénéficier d'une solution tant attendue. Vu les coûts de fonctionnement, faramineux de mon point de vue, d'une



telle institution, les frais d'accueil sont répartis entre les familles et la commune qui a contribué pour un montant total de F 129'000.

Encore quelques informations quant à d'autres projets et activités en 2022 :

- ❖ **Local pour l'association du marché de Laconnex** : la mise en œuvre de la création d'un espace dédié vers la place de jeux en face de la mairie n'a pas pu se concrétiser. En effet, l'office cantonal des autorisations de construire a refusé le projet jugeant que son implantation n'était pas conforme au plan de site communal, car elle empiétait sur la bande herbeuse à côté du garage qui fait partie de l'espace cour non-constructible du parking. Le service des sites préconisait de positionner le local à l'arrière des garages, ce qui aurait nécessité de déplacer les jeux du parc. Bien que regrettant cette vision très étroite de notre plan de site pour un projet modeste, j'ai estimé qu'il n'était pas souhaitable de demander une dérogation, ni de déplacer les jeux.
- ❖ **Bibliothèque** : la mise à disposition d'un local communal à l'arrière de la haie du café-restaurant a permis la réalisation de ce joli projet, émanant de conseillères municipales et d'un groupe d'habitantes. Des travaux ont été effectués afin d'aménager convenablement une petite bibliothèque communale qui a été inaugurée en mai et sera gérée par une association. La commune s'est engagée à verser une subvention pour assurer le fonctionnement de ce lieu de culture inédit et bienvenu à Laconnex.
- ❖ **Ouverture d'une 4^{ème} classe à l'école** : le directeur de notre établissement scolaire a fait part à la commune de la nécessité d'ouvrir une classe supplémentaire dans l'école primaire de Laconnex à la rentrée scolaire 2022, afin de pallier au manque de place à l'école de Soral. La commune a entrepris les travaux nécessaires à la préparation de cette 4^{ème} classe à ses frais, mais je suis déçu par l'attitude un peu nonchalante des autorités soraliennes que j'avais rendu attentives depuis plusieurs années à cette insuffisance de classes prévisible. L'augmentation du trafic induit a fait l'objet d'une concertation avec la commune de Soral, afin d'organiser un transport regroupé et, si possible non motorisé, qui limite la circulation dans le village et aux abords de l'école et sécurise le trajet à pied et à vélo de nos enfants.

Pour conclure, il m'importe de vous transmettre des précisions quant à la pose de panneaux solaires à Laconnex. Suite aux simplifications annoncées dans la presse par le canton en décembre, nombre de particuliers et d'entreprises ont compris que ces installations n'étaient plus soumises à autorisation de construire. Malheureusement, il s'agit d'une mauvaise interprétation des nouvelles dispositions prévues. En effet, notre commune étant en zone 4B protégée avec un plan de site, toute construction de ce type doit toujours faire l'objet d'une demande d'autorisation de construire auprès de l'office dédié de l'Etat. Et les conditions de pose sont très restrictives. Si vous envisagez un tel projet, je vous engage vivement à consulter au préalable le site <https://www.ge.ch/document/energie-guide-installations-solaires-geneve>. A l'heure où il est important de mettre en œuvre toutes les mesures de transition énergétique, je déplore avec vous que le canton n'ait pas fait preuve de plus de souplesse pour faciliter le déploiement du solaire également en zone village.



Exécutif et conseil municipal

Les magistrats

Hubert DETHURENS, maire

Thierry ARN, adjoint au maire

Jean-Pierre GANTNER, adjoint au maire



Les conseillers municipaux

Président



Rémi Fouchault

Vice-président



Stéphane Grobéty



Jean-Luc Baur



Samantha Bavaud-Bocion



Christian Bovier



Andreea Capitanescu Benetti



Maxime Dethurens



Marie Ducret Gauthey



Marc Dupraz



Catherine Lachat



Laurent Zimmermann



Composition des commissions

Formation des commissions

Membre de l'Exécutif responsable

Finances

Hubert Dethurens

Président : Stéphane Grobéty
 Membres : Samantha Bavaud Bocion, Andreea Capitanescu Benetti, Maxime Dethurens, Laurent Zimmermann

Bâtiments et sécurité civile

Thierry Arn

Président : Laurent Zimmermann
 Membres : Jean-Luc Baur, Marc Dupraz, Rémi Fouchault, Stéphane Grobéty

Ecole et petite enfance

Thierry Arn

Président : Stéphane Grobéty
 Membres : Samantha Bavaud Bocion, Marie Ducret Gauthey, Catherine Lachat, Laurent Zimmermann

Sports, culture et loisirs

Thierry Arn

Président : Rémi Fouchault
 Membres : Maxime Dethurens, Marc Dupraz, Catherine Lachat, Laurent Zimmermann

Routes, trafic et assainissement

Jean-Pierre Gantner

Présidente : Andreea Capitanescu Benetti
 Membres : Jean-Luc Baur, Christian Bovier, Marc Dupraz, Rémi Fouchault

Action sociale et jeunesse

Jean-Pierre Gantner

Président : Christian Bovier
 Membres : Jean-Luc Baur, Andreea Capitanescu Benetti, Marie Ducret Gauthey, Catherine Lachat

Protection de l'environnement et déchets

Jean-Pierre Gantner

Président : Maxime Dethurens
 Membres : Samantha Bavaud Bocion, Christian Bovier, Marie Ducret Gauthey, Stéphane Grobéty



Principaux points à l'ordre du jour des séances du conseil municipal

Séance du 24 janvier

- Création du groupement intercommunal du centre sportif de Laconnex : délibération
- Création d'un trottoir sur la rue de la Maison-Forte
- Travaux SIG sur la Vy-Neuve
- Réfection façade bâtiment café-restaurant

Séance du 21 février

Séance annulée

Séance du 14 mars

- Naturalisation
- Eclairage public
- Election des 3 membres du Groupement intercommunal du centre sportif de Laconnex
- Rapport de la commission « école et petite enfance »
- Local bibliothèque : fin des travaux et inauguration
- Manifestations 2022

Séance du 11 avril

- Présentation des comptes communaux 2021
- Aménagement, sécurité et bruit dans le village
- Groupement intercommunal du centre sportif : modification des statuts – délibération
- Local bibliothèque : délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2022
- Crédit d'investissement pour l'installation d'un système de vidéosurveillance à la déchetterie communale : délibération
- Eclairage public : retour du sondage effectué auprès de la population

Séance du 9 mai

- Rapport administratif et financier du maire pour l'exercice 2021
- Approbation des comptes annuels 2021 : délibération
- Travaux de rénovation des terrains de football du centre sportif
- Association des restaurants scolaires « les Cui-cuis » : augmentation de la subvention
- Jardin d'enfants : subvention aux familles

Séance extraordinaire du 17 mai

- Ouverture d'un crédit de construction de 2'400'000 F pour réaliser les travaux de rénovation des deux terrains de football du centre sportif : délibération



Séance du 13 juin

- Election du président du conseil municipal
- Election du bureau du conseil municipal
- Local marché
- Fêtes des promotions et du 1er août
- Installation de la vidéosurveillance à la déchetterie
- Ouverture d'une classe supplémentaire à l'école
- Sortie BUPP pour les jeunes de Soral et de Laconnex

Séance du 12 septembre

- Travaux de rénovation des terrains du stade : démarrage et suivi
- Sécurité des enfants dans le village : rentrée scolaire et courrier d'habitants
- Dépassement du budget alloué au Jardin d'enfants
- Borne de recharge véhicules électriques
- Vidéosurveillance à la déchetterie
- Parking à vélos à l'école : 30 places supplémentaires

Séance du 17 octobre

- Crédit d'amortissement supplémentaire relatif au crédit d'installation du système de vidéosurveillance à la déchetterie : délibération
- Crédit d'amortissement supplémentaire relatif au crédit de construction du centre sportif : délibération
- Crédit d'amortissement supplémentaire relatif au crédit de construction de la mairie : délibération
- Nomination des membres du bureau de vote 2023
- Travaux de rénovation des terrains du stade : suivi
- Commission des bâtiments : rapport
- Trafic dans le village : résultats de la campagne de comptages
- Antenne de téléphonie mobile : renégociation du contrat

Séance du 14 novembre

- Trafic dans le village et sécurité des piétons : présentation par le bureau RGR
- Budget de fonctionnement 2023 et rapport de la commission des finances
- Travaux de rénovation des terrains du stade
- Construction du séparatif communal – étape 2023 : adjudication
- Commission des bâtiments : rapport

Séance du 12 décembre

- Budget de fonctionnement 2023 : délibération
- Contribution au FIDU 2023 : délibération
- Dégrevement de la taxe professionnelle communale 2023 : délibération
- Indemnités allouées en 2023 aux Adjoints et aux Conseillers municipaux : délibération



- Préavis sur mise à l'enquête du projet de plan d'extraction PE 02-2021 « Manchettes et Allues » : délibération
- Etude trafic dans le village et sécurité des piétons
- Travaux de rénovation des terrains du stade : suivi et inauguration
- Construction du séparatif communal – étape 2023 : suivi
- Expertise énergétique des bâtiments communaux
- Prix du 700^{ème} : pas d'attribution faute de candidats

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal et les délibérations sont publiés régulièrement sur notre site internet www.laconnex.ch.





Administration générale

Le secrétariat de la mairie est assuré par Mme Catherine Koumrouyan, secrétaire-comptable, et Mme Nadia Dupraz, secrétaire communale, et est à votre disposition le mardi de 14h00 à 18h15 et le jeudi de 10h00 à 12h00.

En dehors de ces horaires, le soussigné, ses adjoints et le secrétariat de la mairie vous reçoivent volontiers sur rendez-vous. Vous pouvez contacter la mairie par courriel à info@laconnex.ch ou par téléphone au 022 756 15 69.

Les informations officielles sont affichées aux panneaux d'affichage communaux (en face de la mairie et place du Four-Banal).

Sur notre site internet, www.laconnex.ch, vous trouverez toutes les actualités et informations communales régulièrement mises à jour.

Documents officiels

En 2022, ce sont 35 demandes de cartes d'identité qui ont été traitées par le secrétariat de la mairie.

Les demandes de passeports sont à effectuer directement auprès de l'Office cantonal de la population. **Attention, depuis le 29 mars 2022, la prise des données biométriques s'effectue au Centre Cantonal de Biométrie, situé au 2 route de Peney - 1214 Vernier.**

Le secrétariat délivre également gratuitement des attestations de domicile aux citoyens suisses.

Office de l'État civil

L'état civil est géré par un groupement intercommunal, dont le siège est à Bernex. C'est donc à la mairie de cette commune que vous devez vous adresser pour toutes les formalités ayant trait à l'état civil (tél. 022 850 92 92).

Pour les habitants de la commune ou étant originaires de Laconnex, la célébration d'un mariage dans notre mairie est bien entendu toujours possible. En 2022, mon adjoint Thierry Arn, a eu le plaisir d'en célébrer un.



Demande de naturalisation

Une demande de droit de cité (personne déjà originaire d'une autre commune genevoise) nous est parvenue, pour laquelle un préavis favorable a été rendu.

Bureau de vote

Le conseil municipal a nommé les responsables du local de vote pour l'année 2022. Il s'agit de :

Monsieur Pascal Koumrouyan, président
 Madame Elsbeth Romer, vice-présidente
 Madame Betty Aldi, suppléante du président
 Madame Connie Fogler, suppléante de la vice-présidente.



Je remercie les actuels responsables pour leur dévouement. Si vous êtes intéressé par cette fonction, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie ou le président du bureau de vote.

Démographie

Au 31 décembre 2022, notre commune comptait **709** habitants.

Evolution démographique

	2018	2019	2020	2021	2022
Population début d'année	681	693	692	715	689
Naissances	4	5	9	6	6
Décès	2	1	1	4	2
Mouvements migratoires	10	-4	15	-28	16
Population fin d'année	693	692	715	689	709

Répartition démographique

Hommes	Femmes	0 – 19 ans	20 – 64 ans	65 ans et +	Part en % des étrangers
350	359	151	404	154	16.4



Police et gardes-frontières

Je vous rappelle que la **police cantonale au 117** reste votre interlocuteur de **premier recours** lors d'incidents.

Gendarmerie de Lancy-Onex

Route du Pont-Butin 55 – 1212 Lancy – tél. 022 427 64 20.

Depuis plusieurs années, la commune mandate une société de sécurité privée qui est chargée de la surveillance du village, ainsi que de veiller à la tranquillité publique. Pour ce faire, des patrouilles de surveillance parcourent la commune plusieurs fois par semaine, principalement de nuit. Si vous observez un acte malveillant ou douteux, vous pouvez contacter la société : Guardian Security Agency, tél. 0848 349 349 (24h/24).

Pour ce qui concerne les gardes-frontières, les coordonnées sont les suivantes : Centrale d'engagement et de transmission du corps des gardes-frontières, tél. 0800 800 310 (appel gratuit).

Sécurité civile

Sapeurs-pompiers

Après une année 2021 bien calme, la compagnie des pompiers a été engagée à six reprises en 2022. Dans le détail, les sapeurs-pompiers sont intervenus pour trois inondations, deux destructions de nids de guêpes et pour un départ de feu dans un champ durant la période de sécheresse estivale.

La compagnie a également eu le plaisir d'organiser à nouveau son bal dans les bois le 31 juillet et la manifestation du 1er août. Ces deux magnifiques journées nous ont permis d'effacer le mauvais souvenir de l'annulation de l'édition 2020, pour cause de COVID.

Le 31 décembre 2022, le Plt Bryois a fait valoir son droit à la retraite après une carrière débutée en 1998 au sein de notre compagnie. Je le remercie vivement pour son engagement qui l'a mené jusqu'au grade de premier-lieutenant. Afin de pallier à ce départ, le Cpl Emery et le Cpl Cirauda ont effectué leur école d'officiers qu'ils ont réussie avec brio. Ils prendront leur fonction au début de l'année 2023.

Grade	Nom	Prénom
Cap.	ARN	Thierry
Lt.	CIRAUDO	Delio
Lt.	EMERY	Guillaume
Sgmt.	FOUCHAULT	Rémi
Four.	GABERT	Sébastien
Cpl.	LACHAT	Thomas
Cpl.	BAVAUD	Julien
Sap.	DAVID	Vincent
Sap.	DETHURENS	Xavier
Sap.	HUBERMAN	Benjamin
Sap.	DETHURENS	Maxime
Sap.	MANDALLAZ	Luc
Sap.	CATTIN	Laurent
Sap.	MC GILL	James
Sap.	MANDALLAZ	Henri
Sap.	MANDALLAZ	William
Sap.	GERARDI	Yves-Antoine
Sap.	BRETON	Denis
Sap.	HONEGGER	Julien
Sap.	LACHAT	Denis
Sap.	PRAZ	Steven
Sap.	SPHR	Téo



Nous avons également enregistré au début de l'année 2022 l'arrivée d'un nouveau sapeur, Téo Spahr. Je le félicite pour son engagement et lui souhaite une longue carrière au sein de la compagnie.

La compagnie se porte toujours à merveille avec le sérieux et la convivialité qui la caractérisent depuis de nombreuses années.

Je profite de ces quelques lignes pour vous rappeler que lorsque vous avez besoin des pompiers, vous devez composer le **118**. Ainsi, toutes les demandes seront centralisées et les forces d'intervention auront une vision globale de la situation. En finalité, les interventions pourront mieux être coordonnées et les sinistres seront plus efficacement traités.

Comme chaque année, je souhaite également remercier la compagnie pour la magnifique décoration du sapin et les illuminations de Noël du café « chez le Docteur ». Cette année, par souci d'économie d'énergie, nous avons choisi de renoncer à illuminer la mairie pendant les fêtes de fin d'années.

Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Champagne (JSPC)

Le corps des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Champagne (JSPC) s'adresse aux filles et garçons de 10 à 18 ans habitant les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Conignon, Laconnex et Soral. Il a pour mission de développer l'intérêt des jeunes pour la fonction de sapeur-pompier, de les instruire dans les domaines de la prévention, des premiers-secours et de la défense incendie. <https://jsp-c.ch/>

Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires (OCPAM)

Notre commune fait partie du regroupement « Champagne » dont le poste de commandement est à Bernex. L'adjoint au maire, M. Jean-Pierre Gantner, assiste régulièrement aux réunions.

Aujourd'hui, son coût par habitant est de F 17.

Défibrillateur

En cas d'urgence, un défibrillateur est à disposition au centre sportif à côté de la porte d'entrée principale de la buvette (côté terrains de foot).

École

Le nombre d'élèves a considérablement augmenté cette année et aucune solution n'ayant pu être trouvée à Soral pour les 4P, une 4^{ème} classe a dû être ouverte dans la salle « travaux d'aiguille » de l'école de Laconnex. La mairie de Laconnex s'est occupée des travaux



d'aménagement et d'équipement de la salle, et la commune de Soral a procuré les pupitres et chaises.

Notre école primaire regroupe donc maintenant les élèves de la 4^{ème} à la 8^{ème} primaire. Mmes Oriana Coman, remplaçante de Lara De Oliveira, Cécile Goepfert, Olivia Grognoz et Véronique Hofstetter assurent l'enseignement. Plusieurs maîtres spécialisés interviennent également pour les sciences, l'anglais, le soutien scolaire, les activités sportives, musicales et manuelles.

La direction de notre école, regroupée au sein de l'établissement scolaire de Perly-Certoux, Compesières, Soral et Laconnex, est toujours assurée par M. Frédéric Heiz.

C'est avec plaisir que la commune soutient financièrement les différentes activités et sorties organisées par les enseignantes, notamment le transport pour les cours de natation au bassin de l'école de Perly.

La traditionnelle fête des promotions a eu lieu à Laconnex. Au programme, concocté par la commission des écoles du conseil municipal que je remercie : cortège des enfants, partie officielle, promenades en poney, château gonflable. Merci également à l'association des parents d'élèves pour l'organisation de jeux dans les bois et à la Jeunesse de Laconnex pour le bar à champagne.

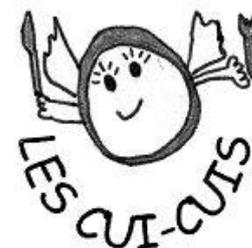


Accueil parascolaire

L'association « **Les Cui-Cuis** » continue d'assurer la prestation du restaurant scolaire quatre fois par semaine dans les 2 bâtiments scolaires de Soral et Laconnex. 68 enfants de Soral et 35 de Laconnex sont inscrits aux cuisines scolaires. Les menus des enfants peuvent être consultés sur le site internet de la commune.

En outre, un accueil est organisé de 16h à 18h, fréquenté par environ 17 enfants à Soral et 5 à Laconnex. L'accueil du matin de 7h30 à 8h, uniquement à Soral, reçoit 3 enfants.

Le comité de l'association comprend des représentants des deux communes de Soral et Laconnex (C. Lachat et L. Zimmermann), ainsi qu'un représentant des parents par village.





Le co-financement des communes de Soral et Laconnex couvre le déficit annuel d'exploitation, soit F 24'216 pour Laconnex en 2022.

Association des parents d'élèves de Soral et Laconnex

L'APESL a pour objectif de favoriser les liens entre élèves, parents, enseignants et communes.

Dans ce but, elle organise des cours périscolaires pour les élèves, de nombreuses manifestations tout au long de l'année scolaire et participe activement à l'organisation et au bon fonctionnement de la vie des écoles de Soral et de Laconnex.

Les enfants ont notamment pu profiter des animations suivantes :

- Soirée patinoire – 10 février à Bernex.
- Fête du bonhomme hiver – 23 mars à la Fermette de Soral
- Spectacle de théâtre – 15 mai à Soral
- Troc jouets – 21 mai lors du marché de Laconnex
- Auditions de musique – 1^{er} juin et 14 décembre à Soral
- Goûter et apéro de la rentrée – 22 août à Soral
- Disco-roller de la rentrée – 17 septembre à Aire-la-Ville
- Santescalade – de septembre à décembre
- Ciné famille – 20 novembre à Soral
- Fête de l'Escalade des enfants – 9 décembre à Soral

Je tiens ici à remercier tout particulièrement le comité pour l'énergie et le temps investi pour le divertissement et le bien-être de nos enfants.

Petite enfance



Notre jardin d'enfants "Les enfants de la Feuillée" a accueilli 15 enfants (11 de Soral et 4 de Laconnex) de 2 à 4 ans. Les horaires ont été élargis de 7h45 à midi.

Mme Samantha Bavaud Bocion, conseillère municipale, représente notre commune au sein du comité. La commune de Laconnex a contribué au financement de la structure pour un montant de F 12'079.

A l'instar de ce qui est pratiqué pour le parascolaire, les parents au bénéfice d'un subside d'assurance maladie peuvent bénéficier d'une subvention communale.

Crèche d'Aire-la-Ville

Cette nouvelle institution d'accueil de la petite enfance a ouvert ses portes en février 2022. La commune a réservé 3 places pour les familles de Laconnex. Au total, 7 enfants de 5 familles de Laconnex ont pu en bénéficier. Le coût pour la commune est de F 129'000.



L'Association "Le Couffin" continue de son côté à soutenir le placement d'enfants de la Champagne en famille d'accueil de jour. En 2022, la commune de Perly a rejoint l'association. La commune, représentée par M. Thierry Arn, participe régulièrement au comité et a contribué au financement de cette structure à hauteur de F 4'521.

La recherche de familles d'accueil reste une priorité pour l'association, afin de pouvoir offrir plus de possibilités de garde. Mentionnons encore que Le Couffin facilite les prestations de baby-sitting en aidant les jeunes à obtenir l'attestation idoine de formation et en tenant à jour une liste des jeunes en cas de besoin des familles.

Culture et manifestations

- Le 5 février, la Jeunesse a organisé une **soirée raclette**.
- **Le marché** a pu reprendre ses activités normalement dès le printemps.
- Le 12 mai, nous avons eu le plaisir d'inaugurer notre petite **bibliothèque** gérée par l'association LireAlaco qui propose un large choix d'ouvrages pour adultes et enfants, ainsi que des animations régulières de Kamishibai pour les enfants de 2 à 6 ans. N'hésitez pas à passer découvrir ce nouvel espace lecture situé à l'arrière de la haie de la terrasse du café-restaurant « Chez le Docteur ». Les horaires et les informations concernant les animations prévues figurent sur le site internet communal.
- Un **spectacle d'improvisation théâtrale** a eu lieu le 22 mai à la salle communale.
- La Jeunesse a organisé son **tournoi de pétanque** le 26 juin.
- La compagnie des sapeurs-pompiers a organisé la pré-fête du 31 juillet avec un concert de Nasca et un bal dans les bois qui ont remporté un vif succès.
- La fête nationale du **1^{er} août** a eu lieu à Laconnex. Au programme : allocution de Monsieur Mauro Poggia, Président du Conseil d'Etat, tir au canon et animation musicale par les Cuivres de Grenand. Les feux d'artifices n'ont malheureusement pas pu être tirés en raison de la sécheresse.





- Le 29 octobre, la Jeunesse a organisé son **Bal d'Halloween**.
- L'association LireALaco a organisé une **conférence sur le thème de l'Escalade** par M. Gautschi le 10 décembre.
- Le FC Etoile Laconnex a enfin pu à nouveau organiser la **Fête de l'Escalade** sur la place du village le 10 décembre.
- **Deux boîtes à livres** sont toujours mises à votre disposition, dans le parc de jeux en face de la mairie et devant l'école, afin d'échanger des livres. Pour rappel, merci de ne pas considérer cette boîte comme un dépôt, mais d'y laisser deux à trois livres au maximum. De plus, les boîtes étant à disposition de tous, veillez à ne pas déposer d'ouvrages susceptibles de choquer un jeune public.

La Loi sur la restauration, le débit de boisson, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) et son Règlement d'application (RRDBHD) impliquent que les communes sont dorénavant compétentes pour délivrer les autorisations aux organisateurs de manifestations et d'événements de divertissement public qui ont lieu sur leur territoire.

Dès lors, toute personne désirant organiser une manifestation publique doit remplir une demande d'autorisation. Les formulaires nécessaires sont disponibles sur le site internet de la commune ou directement en ligne, via le guichet unique de l'Etat de Genève <http://ge.ch/e-demarches/manifestations>.

Parcs et promenades

Tout au long de l'année, notre employé communal assure efficacement l'entretien des espaces publics, avec l'aide de jeunes du village à la belle saison.

La commune a malheureusement dû faire procéder à l'abattage du gros chêne sur la route du Coteau. En effet, son état s'était gravement détérioré ces dernières années et il représentait un danger certain, car de nombreuses branches sèches pouvaient se briser. Se limiter à un élagage sérieux n'était en outre pas possible, car le bas du tronc étant très endommagé par des capricornes, tout élagage aurait entraîné un déséquilibre potentiellement critique.

Je déplore vivement que le canton ait toujours refusé que la commune effectue un traitement contre le capricorne, ce qui a de fait entraîné la mort de cet arbre d'environ 200-250 ans.

Sur recommandation du responsable cantonal, l'arbre a été laissé sur quille, c'est-à-dire que le tronc sera maintenu sur environ 3-4 m pendant quelques années.

Je rappelle aux propriétaires de chiens les règles de comportement quant au maintien de la propreté : garder les chiens en laisse dans tout le périmètre du village, ramasser systématiquement leurs crottes et respecter **l'interdiction d'accès aux deux places de jeux** (en face de la mairie et au préau de l'école), de nombreuses déjections y sont malheureusement encore trouvées. De plus, les détenteurs de chien(s) ont l'obligation d'acquiescer dès début janvier



et avant le 1^{er} avril la marque de contrôle officielle dans leur commune de domicile (médaille remise gratuitement à la mairie).

Merci également aux cavaliers de bien vouloir ramasser le crottin de leur monture, des poubelles à cet effet étant mises à disposition par les écuries du Pêcher que je remercie une nouvelle fois pour cette action.

Sports

La rénovation totale des deux terrains en revêtement synthétique, entreprise cette année, marque une étape importante dans l'amélioration des conditions de jeux du FC Etoile Laconnex qui s'étaient fortement dégradées. Cet investissement va permettre aux footballeurs de la Champagne de venir s'entraîner dans des infrastructures modernes et sûres.





Le FC Etoile Laconnex dénombrait en 2022 environ 290 joueuses et joueurs répartis dans 11 équipes.

L'année 2022 représente un retour à la normale à savoir que toutes les restrictions liées au Covid sont tombées, facilitant grandement l'activité du Club. Des manifestations importantes ont à nouveau pu être organisées, telles que la Journée des Supporters, la Fête de l'Escalade et le traditionnel tournoi à l'étranger pour nos juniors E et D.

Durant les travaux de rénovation des terrains entre juillet et novembre, les équipes du FC Etoile Laconnex ont pu bénéficier du formidable accueil réservé par les communes de Soral, Avully, Bernex et Plan-les-Ouates. Je souhaite adresser mes sincères remerciements à ces communes pour leur aide.

Le comité du FC Etoile Laconnex se tient bien entendu à votre disposition pour toute demande ou question. Rappelons que leur engagement, et celui des entraîneurs, repose à 100% sur du bénévolat.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires et les contacts sur le site internet : www.fcetoilelaconnex.ch ou par mail : info@fcetoilelaconnex.ch.

Le Club des 100 du FC Etoile Laconnex peut toujours compter sur la fidélité d'environ 160 membres prêts à aider financièrement notre club de football.



En 2022, la somme totale de F 12'000 a été investie dans le secteur formation, somme qui se répartit de la manière suivante : F 6'000 pour un déplacement en Espagne prévu pour environ 40 de nos juniors, F 1'000 pour l'achat de matériel pour l'école de football et F 5'000 comme participation aux indemnités versées aux moniteurs. Si vous souhaitez être tenu au courant de ses activités ou le rejoindre, vous trouverez toutes informations utiles à l'adresse suivante : www.fcetoilelaconnex.ch/clubdes100.html.

Autres activités sportives

Grâce à la collaboration du café « Chez le Docteur », nous avons une nouvelle fois mis à disposition de la population gratuitement des abonnements du **Genève-Servette Hockey club**, ainsi que du **Genève-Servette Football club**.

Les associations sportives locales offrent toujours de nombreuses possibilités d'activités :

- ◆ Le groupement gymnique
- ◆ L'association des Pony-Games
- ◆ La société de tir
- ◆ Le motocross club Les Meyrinos
- ◆ L'amicale de pétanque « la Laconnésienne »
- ◆ Le groupement d'aéromodélisme de Genève



Je profite de cette occasion pour les remercier de leur engagement au bénéfice de nombreuses personnes de Lacornex et des environs.

Vous trouverez leurs coordonnées sur notre site internet.

Je félicite également tous les participants à **la course de l'Escalade**. Notre commune a été vaillamment représentée par 49 personnes, dont 16 enfants. La relève sportive semble assurée !

Jeunesse

- ◆ Quatre jeunes de notre commune ont atteint leur majorité en 2022. Il s'agit, par ordre alphabétique, de : Oana Benetti, Lilou Caumel, Anaïs Dupraz et Séverine Fontaine.
- ◆ **Fonds du 700ème** : la prime de F 1'000 prévue par ce fonds n'a pas été attribuée, faute de candidat.
- ◆ Durant les vacances d'été, onze jeunes de la commune ont pu bénéficier de **jobs d'été** et ont été employés à l'entretien des espaces verts et des bâtiments.
- ◆ Nous avons eu le plaisir de récompenser les **jeunes diplômés** suivants pour l'obtention d'un diplôme de fin d'études d'un enseignement secondaire II ou d'un apprentissage : Enzo Cavaliere, Leana Duraffourd, Emilie Faccio, Jules Florey, Diego Gindre, Alicia Krasniqi, Celia Nese et Florian Willy.
- ◆ Des travailleurs sociaux hors-murs de la **FASe** (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) effectuent régulièrement des tournées dans le village pour discuter avec les jeunes, les accompagner dans leurs démarches, assurer une présence éducative et préventive et faciliter la médiation lorsque des problèmes se posent, notamment avec les riverains. La subvention annuelle s'élève à F 6'207.
- ◆ La commune participe au dispositif **CapEmploi** de la Champagne qui vise à aider les jeunes en rupture ou difficultés de formation en proposant notamment des stages de réinsertion. La subvention annuelle est de F 6'192.
- ◆ Finalement, une participation financière est toujours versée aux colonies et camps de vacances fréquentés par les enfants de la commune durant l'été, cela à hauteur de F 15 par enfant et par jour.

Société de jeunesse

Cette année, notre société de Jeunesse (14 membres) a organisé une soirée raclette, le bal Lac'all-Style, le tournoi de pétanque, Lacollywood – cinédrive en plein air, le bal d'Halloween et le vin chaud lors de la décoration du sapin de Noël. Je les remercie vivement de leur engagement pour animer la vie du village.





Aînés

Après 2 années sans, nous avons été très heureux de pouvoir à nouveau organiser une sortie pour nos aînés le 14 septembre. Une cinquantaine de participants ont ainsi pu visiter le Papiliorama à Chiètres et déguster un excellent repas au Murtenhof de Morat en compagnie de Jean-Pierre Gantner, adjoint, et Jean-Luc Baur, conseiller municipal.



Cette année, le repas de Noël a eu lieu le 18 décembre. Un délicieux repas préparé par Stéphane Taffonneau du Café du Levant, un magicien-mentaliste et une dégustation de whiskys, brillamment présentés par Martin Taylor, ont magnifiquement contribué à la réussite de cette journée.

Comme depuis de nombreuses années, nos aînés ont renoncé au cadeau de Noël de la commune pour offrir la somme correspondante (F 1'200) à l'association Voix Libres dont l'objectif principal est de prévenir et éradiquer le travail des enfants dans les mines en Bolivie, ainsi que d'améliorer leurs conditions de vie.

Prestations sociales

Notre commune est rattachée à l'Institution Genevoise de Maintien à Domicile (IMAD) de Bernex et contribue à hauteur de F 11'885 à son fonctionnement. 13 personnes de Laconnex ont bénéficié des prestations de l'IMAD en 2022.

Vous pouvez vous adresser à l'IMAD au **022 420 20 20** pour toute demande d'aide sociale, mais aussi pour du soutien en cas d'enfants malades, des consultations de santé maternelle et infantile suite à une naissance, ainsi que pour un appui en cas de situation familiale difficile.

Aide humanitaire

Centre de formation au Burkina Faso www.burkina.ch

Ecole

L'effectif total du centre de formation est de 146 élèves. Depuis la rentrée en septembre, les cours se déroulent normalement pour les élèves et nous espérons que les résultats seront bons.



Formation en agriculture et élevage

La DDC Suisse, en partenariat avec l'Etat burkinabé, a développé et financé une formation pour les jeunes (14 à 18 ans) déscolarisés de la région de Pô. Notre école met à disposition les infrastructures scolaires, ainsi que les champs. Ce projet se déroule très bien et aura permis de former 260 jeunes qui pourront plus facilement trouver des débouchés dans les domaines suivants : agriculture biologique, élevage et transformation des fruits et légumes.

Agriculture

Les récoltes ont été bonnes cette année et l'agrandissement de la zone de maraîchage permettra à 80 nouvelles familles de pouvoir cultiver une parcelle. Chaque famille, qui gère une parcelle sur ce maraîchage, comprend au moins une personne ayant suivi les cours d'agriculture bio. L'élevage des poules a dû être abandonné, car les prix des céréales ont tellement augmenté qu'ils ne sont plus compensés par les revenus de la vente des œufs.

Parrainages et recherche de fonds

Actuellement 53 jeunes sont parrainés par des personnes de nos communes, mais de nombreux enfants ne peuvent pas venir se former faute de moyens financiers. Nous cherchons toujours de nouvelles personnes, afin d'assurer un meilleur avenir à d'autres jeunes et les soutenir financièrement. La liste des élèves en attente de parrainage est encore longue !



Pour récolter quelques fonds supplémentaires, nous avons eu la chance d'accueillir l'orchestre des 3 Chênes avec 50 musiciens lors d'un magnifique concert, le traditionnel repas de soutien a eu lieu en novembre et nous avons également pu organiser le concert du mois d'août à Soral.

J'aimerais conclure en remerciant chaleureusement M. Philippe Lädemann pour son engagement et M. Victor Pahoulabou, directeur fidèle et dévoué. Notre subvention annuelle de F 7'000 est donc fort bien dépensée et sera reconduite les prochaines années.

Subventions à des œuvres caritatives

Notre commune a soutenu de nombreuses associations caritatives pour un montant de F 8'000 en Suisse et de F 3'500 à l'étranger. Cette année, l'exécutif communal a également fait des dons pour un montant global de F 4'000 à la Chaîne du Bonheur pour soutenir des actions en faveur des victimes de la guerre en Ukraine et de la famine en Afrique de l'Est.



Routes et Transports publics

Un **sondage** a été réalisé auprès de la population afin qu'elle se prononce sur l'offre en **transports publics et sur l'adéquation de l'éclairage public**. Je vous remercie d'avoir été nombreux à y répondre.

En résumé, l'enquête a établi que la majorité des habitants est favorable à une diminution de l'intensité de l'éclairage public durant la nuit, mais ne souhaite pas son extinction complète. Cela conforte la décision prise par la commune de changer l'éclairage public par des dispositifs LED moins gourmands en énergie et qui permettent de diminuer l'intensité lumineuse entre 22h et 6h. Ce changement est mis en œuvre depuis 2020 à l'avancée du chantier des canalisations.

En ce qui concerne les lignes de bus, vos réponses montrent que le maintien de la ligne L à travers Bernex est souhaité par une grande majorité des habitants. La ligne 76 quant à elle n'est que très peu utilisée, de même que la nouvelle offre de bus à la demande (tpgFlex), encore mal connue. Sont toutefois particulièrement demandées la prolongation de la ligne L jusqu'aux Esserts ou même Pont-Rouge, ainsi que la création d'une connexion directe à ZIPLO.

Anticipant les travaux de construction des canalisations sur la route de la Maison-Forte en 2023, il a été examiné si un trottoir pouvait être construit le long de la partie haute de la route, entre le giratoire d'entrée dans le village et la mairie. Pour ce faire, un mandat a été confié à un bureau de géomètres qui a dressé le plan des délimitations communales cadastrales. La largeur minimale requise de 1.50m pour réaliser une telle infrastructure demanderait la suppression des haies existantes à gauche en montant (seul côté sur lequel le domaine public est suffisant) et une réduction de la chaussée déjà étroite pour le croisement avec des bus. Aussi, considérant qu'aucun accident n'a heureusement jamais eu lieu sur ce tronçon, la commune a renoncé à formaliser la réalisation d'un tel trottoir difficile à mettre en œuvre.

Depuis 2020, la commune souhaitait mettre à disposition des **possibilités de recharge pour véhicules électriques**. Pour répondre aux besoins des locataires des logements communaux, 8 places dans le garage souterrain du bâtiment Vy-Neuve 3 ont été équipées, soit une par appartement. Afin de satisfaire aussi une demande plus générale, un projet d'installation de deux bornes publiques de recharge au parking du centre sportif est en cours, dont j'espère vivement la concrétisation en 2023. Je regrette toutefois à cet égard le peu de réactivité des SIG qui a amené la commune à se tourner vers un autre prestataire.

Comme les années précédentes, la commune continue à soutenir les familles en subventionnant à hauteur de F 50 l'acquisition ou le renouvellement d'un **abonnement annuel** par tout jeune en formation, jusqu'à la fin de l'enseignement post-obligatoire. Ce sont ainsi 39 jeunes de notre commune qui ont pu bénéficier de cette contribution.

La commune participe toujours, pour un montant de F 2'295, au financement du réseau **NOCTAMBUS** qui assure deux trajets nocturnes, les vendredis et samedis soirs. Le détail de la ligne reliant Laconnex se trouve sur notre site internet.



Notre commune bénéficie du **tpgFlex**, le nouveau service de bus à la demande dans la région de la Champagne qui dessert les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Cartigny, Chancy, Laconnex, Soral ainsi que Viry (France), pour les relier entre elles et pour leur offrir une connexion à la gare de La Plaine (Dardagny) et, depuis peu, au tram 14 à l'arrêt Bernex-Vailly. En dehors des heures de pointe, vous commandez votre course sur l'application dédiée, la navette vient vous chercher et vous dépose à l'arrêt choisi. Vous trouverez toutes les informations sur le site des TPG.

Pour rappel, tout habitant de Laconnex peut bénéficier de l'achat, pour un coût de F 45, d'une **carte journalière CFF** auprès de la commune de Bernex.

Sécurité piétonne et aménagement place Four-Banal

Le conseil municipal a été saisi d'une pétition de familles de Laconnex demandant que le trajet des enfants pour l'école soit mieux sécurisé, en particulier autour du centre du village. Dans un premier temps, la commune a fait réaliser des comptages du trafic sur les routes de l'Eaumorte, de la Maison-Forte et du Coteau. L'analyse des résultats de cette opération a montré que le nombre de véhicules sur ces tronçons est peu élevé, et surtout que la vitesse moyenne est bien en-dessous de la limite autorisée, soit :

-  Route de l'Eaumorte - vitesse moyenne 41 km/h – 300 véhicules/jour
-  Route de la Maison-Forte – vitesse moyenne 28 km/h – 400 véhicules/jour
-  Route du Coteau – vitesse moyenne 32 km/h – 200 véhicules/jour

Sur la base de ces résultats, un bureau d'ingénieurs en mobilité a été mandaté afin d'étudier les aménagements susceptibles d'augmenter la sécurité piétonne. Les variantes préconisées n'ont pas convaincu le conseil municipal car elles comportaient des limitations fortes du trafic et du parcage sur la place du village qui n'étaient guère réalistes et donc peu envisageables. En outre, la réalisation d'un passage piétons pour traverser la place n'est pas réalisable car les conditions de sécurité et de visibilité ne sont pas remplies.

Dans l'immédiat, la commune a décidé de mettre en œuvre deux mesures en 2023. La première consistera à prolonger la bande jaune piétons de la route du Coteau jusque sur la place du village, et la seconde à mettre en impasse la route du Lavoir à sa jonction avec la place, durant une période d'essai. Mon sentiment est que ces deux mesures vont déjà améliorer la sécurisation du parcours des enfants qui traversent le centre du village pour se rendre à l'école.



Assainissement

Les travaux de construction du système d'assainissement communal en séparatif ont continué par la pose d'une nouvelle colonne d'eau potable par les SIG sur la Vy-Neuve. La réalisation de cette conduite était nécessaire afin de remplacer l'actuelle infrastructure à la route de la Maison-Forte. En effet, toute l'eau potable de la Champagne utilise cette conduite qui sera mise en péril par la future construction des canalisations communales en 2023.



Protection de l'environnement

Gestion des déchets

Je suis très heureux de constater que notre commune contribue toujours plus efficacement au tri et au recyclage des déchets. Laconnex recycle en effet 67% de la totalité de ses déchets et le volume de déchets incinérés par habitant continue de diminuer.

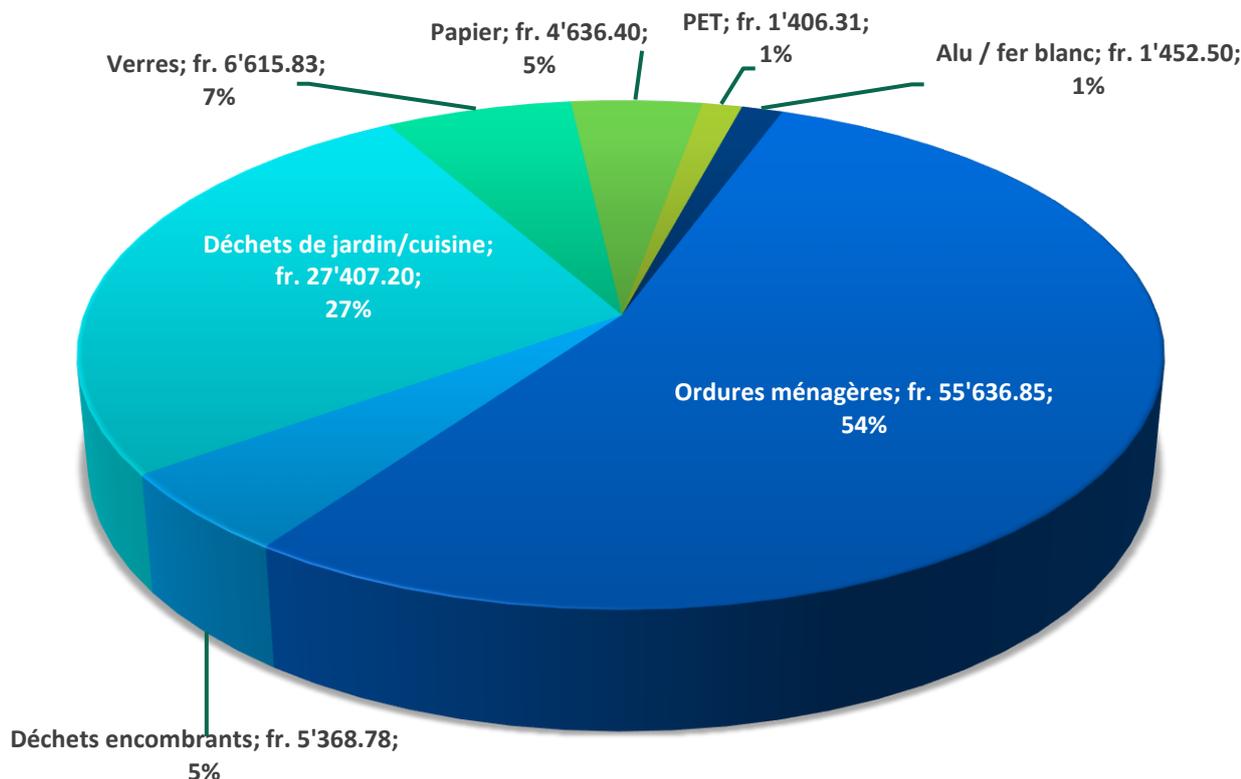
Conformément à la législation fédérale et cantonale, les communes genevoises doivent mettre en œuvre des mesures afin d'inciter les entreprises à mieux trier leurs déchets. Les déchets des entreprises de Laconnex ont donc fait l'objet de plusieurs relevés de pesage durant l'année et ce sont **15.92 tonnes** qui leur ont été facturées pour un montant de **F 3'730**.

Statistiques

Types de déchets	2019		2020		2021		2022	
	Tonnage	par hab (en kg)						
Ordures ménagères	98.57	142.44	100.11	140.01	94.36	136.95	91.09	128.47
Déchets encombrants	9.16	13.24	13.62	19.05	11.78	17.10	14.26	20.11
Déchets de jardin/cuisine	95.52	138.03	106.47	148.91	105.81	153.57	81.19	114.51
Verres	36.35	52.53	77.72	108.70	49.32	71.58	44.90	63.33
Papier	39.63	57.27	41.41	57.92	46.84	67.98	39.00	55.01
PET	2.42	3.50	2.36	3.30	2.47	3.58	2.38	3.36
Alu/fer blanc	3.47	5.01	3.24	4.53	1.67	2.42	1.81	2.55



Coûts de transport et traitement



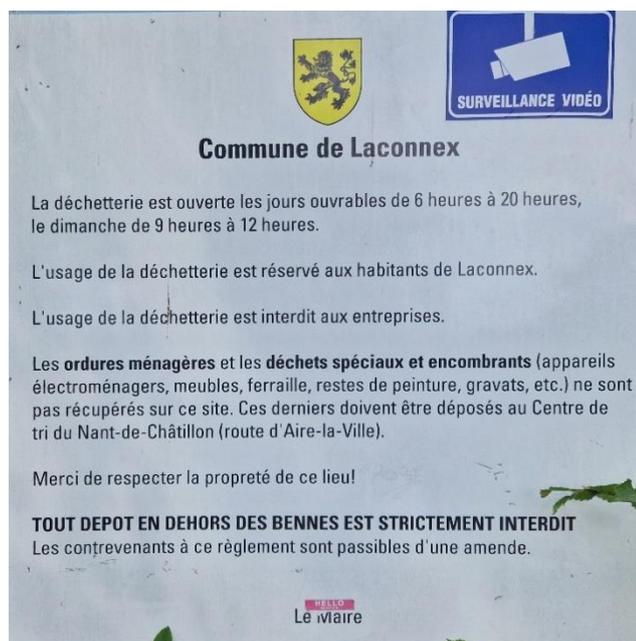
Je vous remercie également d'être attentifs à respecter l'usage en vigueur à la déchetterie, en particulier de ne rien déposer en dehors des différentes bennes.

Vidéosurveillance

Afin de lutter contre les incivilités et les dépôts sauvages fréquents, il a été décidé d'équiper la déchetterie d'une caméra de vidéosurveillance. La mairie aura ainsi la possibilité d'identifier les auteurs des infractions et de les dénoncer auprès de l'autorité cantonale compétente. La commune veillera toutefois à faire un usage proportionné de cet équipement. Il ne s'agit pas d'exercer un contrôle systématique, mais de sanctionner les déprédations et dépôts sauvages.

A cette fin, le conseil municipal a adopté un règlement détaillant les limites et conditions d'utilisation des images, conformément à l'article 42 de la LIPAD (Loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles).

Je suis très satisfait de constater que l'effet dissuasif fonctionne, aucun dépôt important n'ayant été constaté depuis l'installation de cet équipement en juillet.



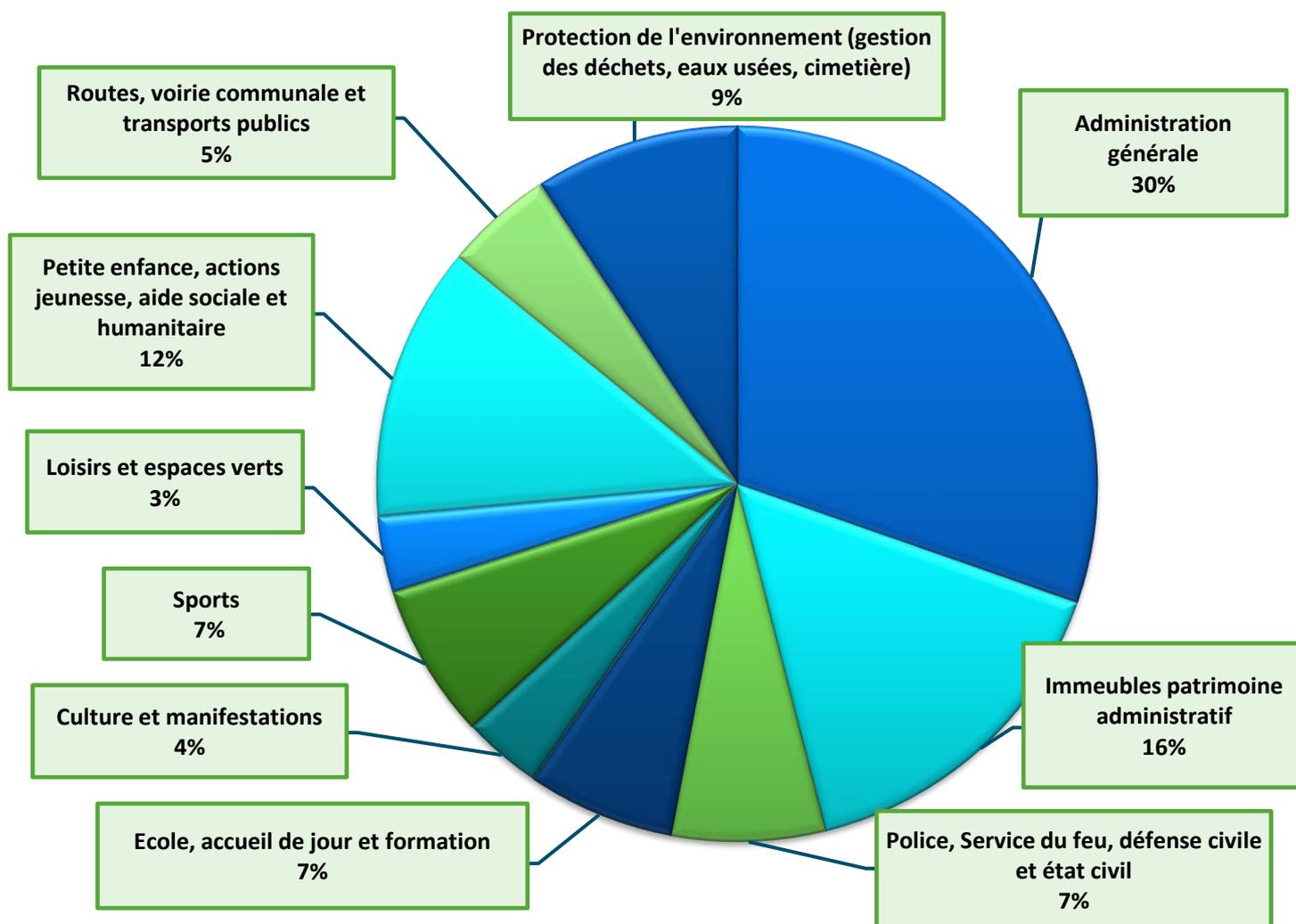


Comptes communaux

Le résultat des comptes 2022 se présente comme suit :

Charges de fonctionnement	3'569'567.01	F
<i>dont amortissements</i>	904'273.79	F
Revenus de fonctionnement	3'858'117.17	F
Excédent de revenus	288'550.16	F
Investissements	1'912'496.20	F
Centimes additionnels	44	

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT





Commentaire financier

Enfin, je souhaite commenter rapidement le résultat des comptes communaux de l'année.

Comme déjà évoqué dans l'introduction du présent rapport, la commune a consenti un effort financier important en 2022 pour ses investissements relatifs à la rénovation complète des terrains de football du stade. La participation des communes partenaires et du fonds intercommunal a bien heureusement contribué à diminuer la charge communale nette à un million. Ce sont en outre F 778'000 qui ont été investis pour les travaux en lien avec la construction du système d'assainissement, dont F 73'653 de subventions pour les raccordements des biens privés aux nouvelles canalisations communales. Je vous rappelle que cette subvention est plafonnée au maximum à F 7'000 par raccordement privé sous domaine public communal et que tous les propriétaires seront concernés au fur et à mesure de l'avancement des travaux d'assainissement communaux. Cet investissement inclut également la participation de la commune à hauteur de F 112'000 aux travaux de construction des canalisations collectif-privés à l'impasse des Jumelles.

En ce qui concerne le résultat opérationnel, les montants totaux des charges et recettes de fonctionnement sont plus importants que les années précédentes, et cela nécessite une explication. Comme le prévoit le règlement sur l'administration des communes (RAC art. 38, al. 2) depuis 2018, les bâtiments du patrimoine financier ont fait l'objet d'une nouvelle réévaluation quinquennale, effectuée par un expert reconnu. Cette opération, strictement comptable, vise à ajuster au bilan la valeur des biens au coût de remplacement, mais les ajustements négatifs/positifs sont comptabilisés aux comptes de résultat. Ce sont ainsi F 806'439 qui ont été enregistrés en tant que dépréciations et F 1'377'975 en revalorisations, soit un solde positif de F 571'536 aux recettes de fonctionnement. Cette réévaluation ayant un impact important sur le résultat, elle a été compensée par des amortissements complémentaires, afin d'éviter de fausser le résultat qui aurait comporté un boni purement artificiel, puisque pas un franc n'est en réalité encaissé par la commune.

De manière générale, les charges de fonctionnement restent stables. Sont à relever néanmoins l'augmentation de 7% des charges relatives à l'accueil de la petite enfance (places de crèche à Aire-la-Ville) et une diminution de 8% des charges de l'administration générale. L'excédent de revenus s'élève ainsi à F 288'550.

Les revenus fiscaux, quant à eux, ont tendance à légèrement diminuer, tendance déjà amorcée l'an dernier. Aussi, la commune doit rester prudente et veiller à maintenir ses dépenses de fonctionnement à leur niveau actuel, tout en gardant une marge de manœuvre de liquidités, afin de pouvoir financer une partie de ses investissements et recourir à l'emprunt de manière modérée, vu les taux actuels plutôt défavorables.



Remerciements

Mesdames et Messieurs habitantes et habitants de Laconnex,
Chères conseillères et chers conseillers municipaux,

C'est avec plaisir que je constate que le nouveau conseil municipal élu en 2020 a pris son rythme de croisière durant cette 2^{ème} année de législature. Les débats lors des séances sont constructifs et ouverts et j'en félicite son président, M. Rémi Fouchault. J'apprécie en outre le fait que le travail dans les différentes commissions s'est accru, ce qui enrichit les discussions de fond et favorise des décisions mûrement réfléchies et concertées du conseil.

L'exécutif quant à lui a été fort occupé par la mise en œuvre des différents projets dont vous avez pu prendre connaissance dans le présent rapport. A cet égard, je tiens à adresser ma plus vive appréciation et mes sincères remerciements à mon adjoint Thierry Arn pour son engagement remarquable dans la réalisation des travaux au stade et la concrétisation du Groupement intercommunal. J'exprime aussi ma reconnaissance à Jean-Pierre Gantner pour son investissement dans les nombreuses affaires communales dont il a le dicastère, notamment les dossiers sociaux qui ne sont pas les plus aisés.

Année de reprise après la pandémie, les associations locales ont eu à cœur de proposer maintes activités si importantes pour la convivialité dans notre village et je les en remercie vivement.

Finalement, j'adresse mes chaleureux remerciements aux fidèles collaborateurs de la commune, Mesdames Dupraz et Koumrouyan, et Monsieur Krasniqi, qui veillent à la bonne marche de notre commune avec diligence et efficacité.

Hubert Dethurens
Maire



Annexes

- Rapport de l'organe de révision
- Bilan
- Compte de résultat échelonné
- Compte de résultat par fonction
- Investissements



Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2022
à l'attention du conseil municipal de la
COMMUNE DE LACONNEX

Genève, le 25 avril 2023

Mesdames et Messieurs,

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la COMMUNE DE LACONNEX comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de fonctionnement, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la COMMUNE DE LACONNEX, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités des magistrats communaux relatives aux comptes annuels

Les magistrats communaux sont responsables de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Ils sont en outre responsables des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons aux magistrats communaux notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels.

GAS Global Audit Services SA


Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable


Anthony Conte
Expert réviseur agréé

BILAN AU		1er janvier 2022	31 décembre 2022
1	Actif	21 472 003.04	22 552 178.19
10	Patrimoine financier	16 879 700.21	16 951 665.95
100	Disponibilités et placements à court terme	1 926 032.61	1 367 892.00
101	Créances	814 965.85	858 291.90
104	Actifs de régularisation	21 223.60	8 575.90
107	Placements financiers	235 614.00	263 506.00
108	Immobilisations corporelles PF	13 818 748.00	14 390 284.00
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	63 116.15	63 116.15
14	Patrimoine administratif	4 592 302.83	5 600 512.24
140	Immobilisations corporelles du PA	5 010 803.68	6 488 240.23
145	Participations, capital social	343 820.45	344 820.45
146	Subventions d'investissements	143 126.03	256 565.70
148	Amortissements complémentaires cumulés	905 447.33-	1 489 114.14-
2	Passif	21 472 003.04	22 552 178.19
20	Capitaux de tiers	2 670 910.33	3 462 535.32
204	Passifs de régularisation	543 398.30	315 079.00
205	Provisions à court terme	294 395.88	244 340.17
206	Engagements financiers à long terme	1 760 000.00	2 840 000.00
208	Provisions à long terme	10 000.00	
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	63 116.15	63 116.15
29	Capital propre	18 801 092.71	19 089 642.87
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	786 631.35	1 106 167.10
291	Fonds enregistrés comme capital propre	151 205.00	147 109.00
299	Excédent/découvert du bilan	17 863 256.36	17 836 366.77

BILAN

Description	Comptes	Budget	Comptes
	31.12.2021	2022	31.12.2022
Charges d'exploitation	1 657 697.31	2 399 053.00	2 004 250.53
30 Charges de personnel	385 642.00	417 350.00	383 033.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	768 839.46	1 098 600.00	798 887.11
33 Amortissements du patrimoine administratif	269 570.00	367 388.00	319 706.65
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux			
36 Charges de transfert	233 281.85	510 715.00	497 449.77
37 Subventions redistribuées	364.00	5 000.00	5 174.00
Revenus d'exploitation	1 857 084.58	1 922 108.00	1 768 146.52
40 Revenus fiscaux	1 727 569.74	1 714 995.00	1 666 630.05
41 Patentes et concessions			
42 Taxes	86 783.48	67 000.00	72 430.04
43 Revenus divers			
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			
46 Revenus de transfert	42 367.36	135 113.00	23 912.43
47 Subventions à redistribuer	364.00	5 000.00	5 174.00
Résultat d'exploitation	199 387.27	476 945.00-	236 104.01-
34 Charges financières	168 773.00	158 500.00	981 649.67
44 Revenus financiers	654 664.35	669 585.00	2 089 970.65
Résultat financier	485 891.35	511 085.00	1 108 320.98
RESULTAT OPERATIONNEL	685 278.62	34 140.00	872 216.97
38 Charges extraordinaires	357 567.00	26 487.00	583 666.81
48 Revenus extraordinaires			
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	357 567.00-	26 487.00-	583 666.81-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	327 711.62	7 653.00	288 550.16

		Comptes au	Budget	Comptes au
		31.12.2021	2022	31.12.2022
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL CHARGES	751 454.07	849 750.00	1 243 433.06
	TOTAL REVENUS	59 259.15	55 186.00	61 379.70
01	Conseil municipal et Exécutif			
	TOTAL CHARGES	124 963.60	132 700.00	121 676.00
30	Charges de personnel	98 500.00	99 200.00	98 130.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	26 203.60	33 000.00	23 466.00
36	Charges de transfert	260.00	500.00	80.00
02	Services généraux			
	TOTAL CHARGES	626 490.47	717 050.00	1 121 757.06
	TOTAL REVENUS	59 259.15	55 186.00	61 379.70
30	Charges de personnel	286 771.80	317 650.00	284 644.50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	248 662.47	307 500.00	306 120.34
33	Amortissements du patrimoine administratif	54 900.00	54 900.00	54 906.00
34	Charges financières	6.70		5.72
36	Charges de transfert	10 339.50	10 513.00	10 393.83
38	Charges extraordinaires	25 810.00	26 487.00	465 686.67
42	Taxes	269.50	1 000.00	3 965.35
44	Revenus financiers	58 989.65	54 186.00	57 414.35
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			
	TOTAL CHARGES	128 085.40	146 500.00	114 622.75
	TOTAL REVENUS	8 900.23	7 000.00	3 344.00
11	Sécurité publique			
	TOTAL CHARGES	8 368.10	12 000.00	7 689.60
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	8 368.10	12 000.00	7 689.60

		Comptes au	Budget	Comptes au
		31.12.2021	2022	31.12.2022
14	Questions juridiques			
	TOTAL CHARGES	10 572.60	13 500.00	11 932.25
	TOTAL REVENUS	2 075.00	2 000.00	1 975.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	467.10	1 000.00	362.75
36	Charges de transfert	10 105.50	12 500.00	11 569.50
42	Taxes	2 075.00	2 000.00	1 975.00
15	Service du feu			
	TOTAL CHARGES	97 416.80	110 400.00	84 420.55
	TOTAL REVENUS	6 825.23	5 000.00	1 369.00
30	Charges de personnel	370.20	500.00	258.50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	51 985.60	61 900.00	36 505.05
33	Amortissements du patrimoine administratif	6 500.00	6 500.00	6 501.00
36	Charges de transfert	38 561.00	41 500.00	41 156.00
46	Revenus de transfert	6 825.23	5 000.00	1 369.00
16	Défense			
	TOTAL CHARGES	11 727.90	10 600.00	10 580.35
33	Amortissements du patrimoine administratif			1.00
36	Charges de transfert	11 727.90	10 600.00	10 579.35
2	FORMATION			
	TOTAL CHARGES	68 973.60	95 500.00	103 668.45
	TOTAL REVENUS	5 156.00	5 000.00	6 102.50
21	Scolarité obligatoire			
	TOTAL CHARGES	66 723.60	92 500.00	102 468.45
	TOTAL REVENUS	5 156.00	5 000.00	6 102.50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	44 935.10	65 500.00	78 251.45
33	Amortissements du patrimoine administratif			1.00
36	Charges de transfert	21 788.50	27 000.00	24 216.00

		Comptes au 31.12.2021	Budget 2022	Comptes au 31.12.2022
46	Revenus de transfert	5 156.00	5 000.00	6 102.50
29	Formation, autres			
	TOTAL CHARGES	2 250.00	3 000.00	1 200.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 250.00	2 000.00	1 200.00
36	Charges de transfert	1 000.00	1 000.00	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL CHARGES	640 862.15	547 017.00	566 558.82
	TOTAL REVENUS	28 619.60	37 040.00	33 724.00
32	Culture, autres			
	TOTAL CHARGES	11 917.50	57 700.00	55 800.45
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	9 467.50	51 500.00	50 850.45
36	Charges de transfert	2 450.00	6 200.00	4 950.00
34	Sports et loisirs			
	TOTAL CHARGES	628 944.65	489 317.00	510 758.37
	TOTAL REVENUS	28 619.60	37 040.00	33 724.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	116 925.65	236 200.00	134 267.68
33	Amortissements du patrimoine administratif	179 450.00	220 117.00	234 684.34
34	Charges financières			5 630.00
36	Charges de transfert	17 605.00	28 000.00	18 515.00
37	Subventions à redistribuer	364.00	5 000.00	5 174.00
38	Charges extraordinaires	314 600.00		112 487.35
42	Taxes	2 500.00	3 000.00	6 000.00
44	Revenus financiers	23 600.00	29 040.00	22 550.00
46	Revenus de transfert	2 155.60		

		Comptes au 31.12.2021	Budget 2022	Comptes au 31.12.2022
47	Subventions à redistribuer	364.00	5 000.00	5 174.00
5	SECURITE SOCIALE			
	TOTAL CHARGES	59 681.10	188 600.00	194 332.85
	TOTAL REVENUS		37 500.00	32 838.00
54	Famille et jeunesse			
	TOTAL CHARGES	26 853.10	156 100.00	160 247.85
	TOTAL REVENUS		37 500.00	32 838.00
36	Charges de transfert	26 853.10	156 100.00	160 247.85
42	Taxes		37 500.00	32 838.00
57	Aide sociale et domaine de l'asile			
	TOTAL CHARGES	20 385.00	22 000.00	23 585.00
36	Charges de transfert	20 385.00	22 000.00	23 585.00
59	Domaine social, non mentionné ailleurs			
	TOTAL CHARGES	12 443.00	10 500.00	10 500.00
36	Charges de transfert	12 443.00	10 500.00	10 500.00
6	TRANSPORTS			
	TOTAL CHARGES	114 686.75	143 200.00	93 359.55
	TOTAL REVENUS	1 739.95		2 680.00
61	Circulation routière			
	TOTAL CHARGES	111 129.75	138 100.00	89 114.55
	TOTAL REVENUS	1 739.95		2 680.00

		Comptes au 31.12.2021	Budget 2022	Comptes au 31.12.2022
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	95 375.85	122 100.00	73 360.65
33	Amortissements du patrimoine administratif	13 000.00	13 000.00	13 000.00
36	Charges de transfert	2 753.90	3 000.00	2 753.90
42	Taxes	1 739.95		2 680.00
62	Transports publics			
	TOTAL CHARGES	3 557.00	5 100.00	4 245.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 757.00	2 600.00	2 295.00
36	Charges de transfert	1 800.00	2 500.00	1 950.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL CHARGES	181 717.30	275 878.00	160 333.40
	TOTAL REVENUS	7 833.25	118 327.00	6 403.00
72	Traitement des eaux usées			
	TOTAL CHARGES	32 351.20	77 371.00	12 151.55
	TOTAL REVENUS		113 827.00	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5 092.20	10 000.00	4 781.10
33	Amortissements du patrimoine administratif	5 720.00	62 871.00	1.00
34	Charges financières	4 382.00	4 500.00	7 369.45
38	Charges extraordinaires	17 157.00		
46	Revenus de transfert		113 827.00	
73	Gestion des déchets			
	TOTAL CHARGES	131 549.50	157 307.00	131 894.40
	TOTAL REVENUS	7 833.25	4 500.00	6 403.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	121 263.10	147 100.00	115 584.95
33	Amortissements du patrimoine administratif	10 000.00	10 000.00	10 610.31
36	Charges de transfert	286.40	207.00	206.35
38	Charges extraordinaires			5 492.79
42	Taxes	7 833.25	4 500.00	6 403.00

		Comptes au 31.12.2021	Budget 2022	Comptes au 31.12.2022
74	Aménagements			
	TOTAL CHARGES	1 206.25	5 000.00	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 206.25	5 000.00	
76	Lutte contre la pollution de l'environnement			
	TOTAL CHARGES	2 124.45	4 500.00	2 246.50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2 124.45	4 500.00	2 246.50
77	Protection de l'environnement, autres			
	TOTAL CHARGES	4 485.90	19 700.00	5 911.20
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4 485.90	19 700.00	5 910.20
33	Amortissements du patrimoine administratif			1.00
79	Aménagement du territoire			
	TOTAL CHARGES	10 000.00	12 000.00	8 129.75
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10 000.00	12 000.00	8 128.75
33	Amortissements du patrimoine administratif			1.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE			
	TOTAL CHARGES	1 118.00	1 500.00	1 118.00
	TOTAL REVENUS	108 268.75	55 070.00	92 943.55
81	Agriculture			
	TOTAL CHARGES	1 118.00	1 500.00	1 118.00
36	Charges de transfert	1 118.00	1 500.00	1 118.00
86	Banques et assurances			
	TOTAL REVENUS	17 457.00	10 000.00	46 198.00

		Comptes au	Budget	Comptes au
		31.12.2021	2022	31.12.2022
44	Revenus financiers	17 457.00	10 000.00	46 198.00
87	Combustibles et énergie			
	TOTAL REVENUS	27 901.75	35 070.00	35 534.50
42	Taxes	5 831.75	8 000.00	6 112.35
44	Revenus financiers	22 070.00	27 070.00	29 422.15
89	Autres exploitations artisanales			
	TOTAL REVENUS	62 910.00	10 000.00	11 211.05
42	Taxes	62 910.00	10 000.00	11 211.05
9	FINANCES ET IMPÔTS			
	TOTAL CHARGES	237 458.94	336 095.00	1 092 140.13
	TOTAL REVENUS	2 291 972.00	2 276 570.00	3 618 702.42
91	Impôts			
	TOTAL CHARGES	66 101.64	55 000.00	5 029.49-
	TOTAL REVENUS	1 741 801.30	1 727 281.00	1 684 316.27
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	19 269.59	5 000.00	52 133.36-
36	Charges de transfert	46 832.05	50 000.00	47 103.87
40	Revenus fiscaux	1 727 569.74	1 714 995.00	1 666 630.05
42	Taxes	3 624.03	1 000.00	1 245.29
46	Revenus de transfert	10 607.53	11 286.00	16 440.93
92	Conventions fiscales			
	TOTAL CHARGES	6 973.00	6 935.00	8 365.12
36	Charges de transfert	6 973.00	6 935.00	8 365.12
93	Péréquation financière et compensation des charges			
	TOTAL CHARGES		120 160.00	120 160.00
	TOTAL REVENUS	17 623.00		

		Comptes au 31.12.2021	Budget 2022	Comptes au 31.12.2022
36	Charges de transfert		120 160.00	120 160.00
46	Revenus de transfert	17 623.00		
96	Administration de la fortune et de la dette			
	TOTAL CHARGES	164 384.30	154 000.00	968 644.50
	TOTAL REVENUS	532 547.70	549 289.00	1 934 386.15
34	Charges financières	164 384.30	154 000.00	968 644.50
44	Revenus financiers	532 547.70	549 289.00	1 934 386.15
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL CHARGES	2 184 037.31	2 584 040.00	3 569 567.01
	TOTAL REVENUS	2 511 748.93	2 591 693.00	3 858 117.17
		327 711.62-	7 653.00-	288 550.16-

		Comptes au 31.12.2021	Budget 2022	Comptes au 31.12.2022
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL DEPENSES	27 400.00	40 700.00	40 700.00
02	Services généraux			
	TOTAL DEPENSES	27 400.00	40 700.00	40 700.00
56	Subventions d'investissements propres - FIDU	27 400.00	40 700.00	40 700.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL DEPENSES	73 155.20	2 800 000.00	1 890 623.20
	TOTAL RECETTES		1 580 000.00	823 000.00
34	Sports et loisirs			
	TOTAL DEPENSES	73 155.20	2 800 000.00	1 890 623.20
	TOTAL RECETTES		1 580 000.00	823 000.00
50	Immobilisations corporelles - Travaux rénovation terrains stade	73 155.20	2 800 000.00	1 889 623.20
55	Participations et capital social - Groupement intercommunal du centre sportif			1 000.00
63	Subventions d'investissements acquises - FI, communes partenaires et attribution FIDU		1 580 000.00	823 000.00
6	TRANSPORTS			
	TOTAL DEPENSES	227 568.34		20 005.46
61	Circulation routière			
	TOTAL DEPENSES	227 568.34		20 005.46
50	Immobilisations corporelles - solde ajusté rénovation routes et éclairage public 2020/2021	227 568.34		20 005.46
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DEPENSES	1 028 453.53	350 000.00	784 167.54
	TOTAL RECETTES	307 125.00		
72	Traitement des eaux usées			
	TOTAL DEPENSES	1 028 453.53	350 000.00	778 064.44
	TOTAL RECETTES	307 125.00		
50	Immobilisations corporelles - Travaux construction séparatif communal, solde travaux Jumelles et Reblets	728 392.83	350 000.00	704 411.44
51	Investissements pour le compte de tiers	286 125.00		
56	Subventions d'investissements propres - subvention raccordements privés pour travaux séparatif 2021	13 935.70		73 653.00
61	Remboursements investissements pour le compte de tiers	286 125.00		

		Comptes au 31.12.2021	Budget 2022	Comptes au 31.12.2022
63	Subventions d'investissements acquises	21 000.00		
73	Gestion des déchets			
	TOTAL DEPENSES			6 103.10
50	Immobilisations corporelles - installation vidéosurveillance déchetterie			6 103.10
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL DEPENSES	1 356 577.07	3 190 700.00	2 735 496.20
	TOTAL RECETTES	307 125.00	1 580 000.00	823 000.00
		1 049 452.07	1 610 700.00	1 912 496.20